

Ecole élémentaire Anatole France Is sur Tille
Procès-verbal du conseil d'école extraordinaire de l'année scolaire 2017-2018
Mardi 28 novembre 2017 à 18h

Présents : Elus et invités :

M. Darphin, Maire d'Is sur Tille

Mme Staiger, adjointe éducation et vice-présidente de la COVATI en charge du périscolaire

Mme Orry, DDEN

Parents élus : Mmes Badri, Facquet, Janicot-Fraizier, Kzikaz, Vaissier, et Mrs Beraboukh, Bolopion, Golmard, Perron, Riva, Williams.

Enseignants : Mmes Appert, Barbusse, Bernier, Gilles, Fillot, Gindrey, Maîtrejean, Monnier, Perrin, Troussard et Mrs Binet, Monnier, Passereau

Excusés :

Elus et invités :

M. Royer, IEN Dijon Nord

M. Charlot, COVATI

Mme Roy, responsable du CLAS.

Mr Pinson, COVATI, service enfance-jeunesse, Responsable du périscolaire,

Parents élus : Mme Viry et M.Gevrey

Enseignants : Mme Latouche, Perron, Plasse, Raverat, Roche.

AESH/AVS : Mmes Collin, El Hanbali, Mairet, Mme Sotos, Therry-Ronot, Weber.

RASED : Mmes Bordier, Jacques, Petite-Malfoy.

• Résultats des sondages organisés par les parents d'élève et la commune d'Is sur Tille :

- Il est fait lecture des résultats des deux sondages organisés :

Sondage parents : participation 54,05%

- 57,08 pour le retour à 4 jours :
- 34,58 pour le maintien à 4,5j
- 8,33 sans opinion

Sondage commune : 167 réponses

- 62,58% pour le retour à 4j
- 32,52% pour le maintien à 4,5j
- 4,9% sans opinion

▪ Vote sur la proposition de la modification des rythmes de la commune d'Is sur Tille :

La commune d'Is sur Tille souhaitant le retour à la semaine de 4 jours, le conseil est appelé à donner son avis et à voter ce retour. Les débats ayant eu lieu lors du conseil du 14 novembre, le vote suit directement la lecture des résultats des sondages.

Le directeur demande le vote à bulletins secrets.

Souhaitez-vous le retour à la semaine de quatre jours ?

Résultats : Votants : 27 (2 représentants de la commune, 13 enseignants, 11 parents élus, 1 DDEN)

Pour : 16

Contre : 10

Abstention : 1

M. Darphin, maire d'Is sur Tille prend note de cet accord et nous tiendra au courant de la suite de la procédure. Dès la fin du conseil d'école de la maternelle qui se tenait après celui de l'école élémentaire, une commission se réunira pour proposer de nouveaux horaires afin de compléter la demande de dérogation qui sera faite auprès des services de Madame la directrice académique.

Is sur Tille, le 29 novembre 2017.

Le secrétaire de séance : G. Passereau

Le président du conseil d'école : G. Binet

